



### 1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les principes énoncés dans le code d'éthique reflètent les valeurs fondamentales des personnes associées à l'agence de publicité AWENA. Ces valeurs trouvent leur source dans des principes d'éthique et de bonnes pratiques professionnelles universellement acceptés. Le Code n'est pas un ensemble de normes qui remplacent les dispositions légales en vigueur. Toute personne travaillant ou coopérant avec Awena doit se conformer aux principes énoncés dans le Code d'éthique. C'est un devoir absolu de chaque employé et associé.

Chacun est tenu de promouvoir et de protéger activement les principes exprimés dans le Code d'éthique. En conséquence, chacun est tenu d'informer l'Agence de toute violation du Code d'éthique.

De telles violations, même potentielles, doivent être signalées par e-mail à : [biuro@awena.pl](mailto:biuro@awena.pl). Les rapports à cet égard seront traités avec le respect des principes de la protection de la vie privée et de manière confidentielle, conformément aux politiques et procédures et à la loi applicable. Le notifiant sera soumis à toute protection résultant de la loi applicable.

### 2. RESPECT DE LA LOI

*La loi sert principalement à ce que les avocats aient de quoi vivre (cit. Raymond Chandler).*

Nous ne vivons (heureusement) pas de la loi, nous y obéissons. Le respect de toutes les dispositions légales est le fondement de chaque activité d'Awena, c'est pourquoi tous nos employés et associés ont une obligation absolue de se conformer à la loi.

En particulier, les employés et associés doivent se conformer aux dispositions légales relatives à la publicité et aux droits de propriété intellectuelle. Il est inacceptable de copier les idées de quelqu'un d'autre ou d'utiliser des solutions qui enfreignent la loi, même à la demande expresse. Nous créons la réalité, nous ne la copions pas!



### 3. RESPECT DES NORMES ÉTHIQUES

*Ce qui n'est pas interdit par la loi, la honte interdit (cit. Sénèque le Jeune).*

Ne voulant pas être gêné, nous respectons la loi et agissons conformément aux normes éthiques professionnelles exprimées, par exemple dans le Code d'éthique de la publicité. Chacun des employés ou associés d'Awena tiendra compte de ces normes éthiques lors de l'exécution de toute activité pour le compte ou au profit de l'Agence.

### 4. COOPÉRATION AVEC LES CLIENTS

*Le client reste roi.*

La satisfaction du client est notre priorité. Nous fournissons à nos clients des services de la plus haute qualité par tous les moyens possibles et légaux. Offrir des services uniques et innovants en termes de projets et de savoir-faire est le principal objectif que nous nous efforçons d'atteindre.

Nous fournissons toujours aux clients des informations complètes et exactes sur les services de l'Agence, afin que nos clients puissent prendre des décisions éclairées liées à l'établissement ou à la poursuite de la coopération avec nous.

### 5. RELATIONS AVEC LES CONSOMMATEURS

Nous accordons la priorité à la réception positive de notre publicité et de nos services par les consommateurs. C'est pourquoi nous opérons dans le plein respect des intérêts légitimes des consommateurs, qui sont protégés par la loi applicable. Nos services et solutions sont également développés dans le respect des principes éthiques. Nous vous assurons que nos services, y compris la publicité, ne contiennent pas notamment : du contenu discriminatoire de quelque manière que ce soit, des éléments qui encouragent des actes de violence, du contenu qui vous motive à acheter en utilisant des événements aléatoires, provoquant de l'anxiété ou de la peur, du contenu qui utilise le manque d'expérience ou de connaissances du destinataire, du contenu qui induit le destinataire en erreur, du contenu qui promeut des attitudes qui remettent en question les droits des animaux. Une attention particulière est portée aux services et publicités destinés aux enfants et aux adolescents et aux publicités contenant des informations écologiques.

### 6. RELATION AVEC LES EMPLOYÉS ET LES COLLABORATEURS

Lors de la sélection de nos collaborateurs et associés, nous suivons les critères de compétence professionnelle, d'aptitudes, de mérite, de créativité, d'imagination et de respect des valeurs exprimées dans le Code. Nous nions toutes les formes de discrimination illégale ou de favoritisme des uns au profit des autres, par



exemple lors du recrutement ou de la promotion. Nous prenons soin de nos employés et associés, soutenons leur développement personnel et professionnel et créons des initiatives pour améliorer les qualifications et les compétences professionnelles.

L'ensemble du gang d'Awena bénéficie d'un accès égal à la formation et au développement professionnel. Nous croyons au pouvoir de la coopération entre nos employés et collègues. Pour cette raison, nous promovons une coopération efficace basée sur des valeurs, des objectifs et des méthodes communs, motivée par la passion du travail que tous nos collaborateurs manifestent.

Les salaires sont fixés sur la base de critères transparents. Nous soutenons le développement de tous ceux qui s'efforcent d'atteindre les objectifs commerciaux de l'Agence. Lors de l'évaluation de la performance de chaque employé, nous prenons en compte des caractéristiques telles que la passion, l'engagement et l'innovation des idées.

Nos relations avec les employés et collègues sont basées sur le respect de leur dignité personnelle. Ensemble, nous nous efforçons de créer un environnement de travail dans lequel les gens peuvent exprimer librement leurs opinions, tout en respectant les opinions des autres.

Nul ne peut être victime de discrimination sur la base de la race, de la religion, de la nationalité, de la couleur de la peau, de l'âge, du sexe, de l'état matrimonial ou de l'état de santé. Nous offrons aux femmes et aux hommes des chances égales de développement, en traitant les différences comme un atout et un facteur qui multiplie la richesse globale des compétences professionnelles, des aptitudes et des styles de travail. Nous nous engageons à protéger la santé mentale et physique de nos employés et collègues, en promouvant un équilibre entre le travail et la vie personnelle.

Ensemble, nous essayons de fournir un environnement de travail propre, sain et sûr conformément aux meilleures normes et réglementations légales.

## **7. RELATION AVEC LES FOURNISSEURS**

Nous sélectionnons nos fournisseurs et coopérons avec eux de manière objective et transparente. À cet égard, nous sommes guidés par les principes de concurrence loyale, d'impartialité et d'évaluation fiable de la qualité des biens ou services qui nous sont fournis.

Nous coopérons uniquement avec des fournisseurs qui partagent les valeurs énoncées dans le Code d'éthique et qui agissent conformément à la loi applicable. La violation des principes résultant de notre Code ou la violation de la loi est un obstacle à l'établissement ou à la poursuite de la coopération avec nous!



## **8. RELATIONS AVEC L'AUTORITÉ PUBLIQUE**

Nous opérons dans le plein respect de la loi mise en œuvre par les autorités locales, régionales et nationales démocratiquement établies. Nous n'engageons ni ne soutenons aucune activité politique, en particulier celle basée sur la promotion de la haine, des préjugés ou de la discrimination contre des groupes ou des individus spécifiques. Par conséquent, les représentants des autorités ne peuvent pas compter sur nos privilèges ou traitement spécial.

## **9. RELATION AVEC LA CONCURRENCE**

Nous sommes en concurrence loyale avec nos concurrents et nous l'aimons même. Nous ne saons jamais leur réputation. Nous respectons les droits de nos concurrents, y compris les droits d'auteur. Nous ne prenons pas non plus de mesures visant l'acquisition illégale d'informations sur des concurrents, comme l'espionnage industriel, l'emploi d'employés de concurrents afin de recevoir de leur part des informations constituant le secret commercial, l'incitation des employés des concurrents ou leurs Clients à divulguer les informations qu'ils possèdent.

## **10. CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Nous nous efforçons d'éviter toutes les situations qui peuvent donner lieu à un conflit d'intérêts ou qui pourraient autrement affecter notre capacité à prendre des décisions impartiales et à prendre soin des intérêts d'Awena. Nous devons toujours agir de manière objective et transparente dans toutes les situations impliquant des tiers. Chacun de nous est tenu d'éviter le favoritisme de quelque manière que ce soit, la conclusion des accords collusoires ou d'éviter de subordonner certaines actions à l'obtention d'un avantage par nous ou par un tiers.

## **11. BLANCHIMENT D'ARGENT**

Nous n'aimons que l'argent « propre ». Nous disons non à l'argent sale. Le cas échéant, nous utilisons les instruments de diligence raisonnable appropriés et vérifions toutes les informations disponibles sur les partenaires commerciaux potentiels. Nous considérons qu'il est inacceptable de mener au nom de l'Agence des activités commerciales susceptibles d'être liées à l'abus ou à la violation de la loi.

## **12. CADEAUX**

Tout le monde aime les cadeaux. Nous aussi! Cependant, il est inacceptable d'offrir ou d'accepter dans le cadre d'opérations commerciales des cadeaux destinés à obtenir des avantages personnels illégaux ou au profit de l'Agence. Le fait de donner occasionnellement des cadeaux modestes permet d'établir ou de bâtir de bonnes



relations dans les relations avec nos partenaires commerciaux, mais un cadeau ne peut jamais et ne peut pas être une condition à l'établissement d'une relation. Le cadeau ne peut être donné en espèces, cartes, chèques cadeaux ou titres au porteur (nous sommes une agence créative après tout !). Le cadeau ne doit pas être remis au partenaire commercial organisant un concours ou un appel d'offres si l'Agence a participé à un tel concours ou appel d'offres. Les règles indiquées ci-dessus s'appliquent également aux cadeaux qui nous sont offerts!

### **13. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Le fondement de notre entreprise est son savoir-faire étendu et ses droits de propriété intellectuelle (en particulier les droits d'auteur, brevets, marques, secrets commerciaux, droits de conception, logos, programmes informatiques, procédés commerciaux). Pour cette raison, nous mettons tout en œuvre pour protéger notre savoir-faire et nos droits de propriété intellectuelle. L'Agence s'oppose à l'utilisation de son savoir-faire ou de ses droits à des fins autres que celles décrites dans les accords ou règlements pertinents. En particulier, les employés et associés devraient s'abstenir d'utiliser les résultats de leur travail pour lesquels l'Agence a obtenu des droits (c'est-à-dire tout ce qui est créé dans le temps consacré à l'Agence, aux frais de l'Agence ou dans le cadre de l'exécution d'obligations en vertu de contrats conclus) à des fins personnelles, y compris par exemple en publiant ces résultats de travail sur des sites Internet, sur les réseaux sociaux, etc.

### **14. CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

Chacun est tenu de faire preuve de diligence raisonnable dans le cadre du traitement des données personnelles auxquelles il aura accès lors de la coopération avec Awena. En ce qui concerne les données personnelles, chacun est tenu d'agir conformément à la loi applicable et aux dispositions de la politique de sécurité dans le domaine de la protection des données personnelles.

### **15. INFORMATION CONFIDENTIELLE**

Il est de notre devoir de garder confidentielles toutes les informations confidentielles que nous recevons ou auxquelles nous avons accès, conformément aux contrats conclus et aux réglementations ou politiques en vigueur au sein d'Awena.

### **16. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Nous nous efforçons de mener nos activités d'une manière qui ne met pas en danger l'environnement naturel. Dans le cadre de nos travaux, nous nous efforçons de minimiser l'utilisation du papier en utilisant des documents électroniques. Nous trions les déchets que nous produisons et réutilisons les emballages qui sont appropriés à cet effet. Dans la mesure du possible, nous utilisons des matériaux et des matières premières les moins nocifs pour l'environnement, y compris ceux issus du recyclage. Nous réduisons la consommation d'énergie en utilisant des dispositifs et des solutions économes en énergie.

